

Communiqué de presse

Grand froid, les chasseurs prennent des mesures !



Comme chaque année en période de grand froid le monde de la chasse se mobilise pour préserver les espèces les plus sensibles.

Ainsi le Protocole National Vague de Froid, établi dès 2003 en concertation par l'Office National de la chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération Nationale des Chasseurs et les Fédérations Régionales et Départementales de Chasseurs, vient-t-il d'être activé.



Dès la fin du mois de Décembre, la FNC a diffusé un message d'alerte à l'ensemble des Fédérations Départementales rappelant la procédure à suivre concernant les espèces considérées comme représentatives de l'ensemble des oiseaux concernés, à savoir la bécasse, et les oiseaux d'eau.



Ainsi, sur de nombreux sites identifiés à travers tout l'hexagone, les agents de l'ONCFS et les techniciens des FDC surveillent quotidiennement les déplacements des oiseaux (arrivées et départs), leur état physiologique (masse corporelle, distance de fuite..) et la qualité des sols aptes ou pas à les nourrir convenablement. La synthèse des informations ainsi recueillies permet de formuler un avis scientifique motivé sur la nécessité ou pas de suspendre la chasse.



C'est ainsi qu'un certain nombre de Fédérations Départementales, en raison de la situation locale dans ces départements, ont d'ores et déjà demandé au préfet de suspendre jusqu'à nouvel ordre la chasse des bécasses, bécassines et certains turdidés. Les canards, moins sensibles aux variations climatiques et gel des sols, ne sont pas concernés pour le moment par ces mesures.



Ce faisant, et au delà des incantations d'un certain nombre d'organisations anti-chasse se réclamant de la protection des animaux, les chasseurs font une fois de plus la démonstration de leurs connaissances ornithologiques, de leur présence sur le terrain, du profond respect qu'ils ont pour la faune sauvage, et de leur capacité à adapter leur prélèvement à l'état réel des populations d'oiseaux migrateurs.

On trouvera sur le site de la FNC, www.chasseurdefrance.com la liste actualisée en temps réel des Fédérations Départementales ayant demandé au préfet de suspendre momentanément la chasse.

Contacts Presse

Christine André-Mignon
Tél. : 01 41 09 65 10 - Fax : 01 41 09 65 18
candre@chasseurdefrance.com

Pierre de Boisguilbert
Port. 06.09.17.62.24.
pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com